



**SYNDICAT MIXTE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES DÉCHETS DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY**

DÉLIBÉRATION N° 2023/12/01

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

**COMITÉ SYNDICAL
du 11 décembre 2023**

Date de convocation : 5 décembre 2023
Date de publication : 18 décembre 2023
Nombre de délégués en exercice : 34
Nombre de présents : 23
Votants : 23

Présents	Absents
<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. LOUVRADOUX, M. BLANCHARD, Mme CAVECCHI, Mme SENSE, M. LAMBERT-MOTTE, Mme JEZEQUEL, M. FABRE, Mme QUEYRAT.	<u>Communauté d'Agglomération Val Parisis</u> M. DUFOUR, M. HAQUIN, M. CARPENTIER, M. IABASSEN.
<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FEUGÈRE, M. CHABANEL, Mme MICHEL, Mme FAUVEAU, M. CLOUET, M. ROUSSELET, M. GONTIER, M. FLOQUET, M. LEROY, M. THORY, M. BRIQUET, Mme VILLECOURT, M. ENJALBERT, M. VERNA, Mme FAYOL DA CUNHA.	<u>Communauté d'Agglomération Plaine Vallée</u> M. FARGEOT, M. ANTAO, Mme CHAUVEAU, M. DUMEUNIER, M. GOUJON, M. DAUX, M. BACHARD.

Absents excusés : M. DUFOUR, M. HAQUIN, M. CARPENTIER, M. IABASSEN, M. BOULIGNAC, M. FARGEOT,
M. ANTAO, Mme CHAUVEAU, M. DUMEUNIER, M. GOUJON, M. DAUX, M. BACHARD.

Secrétaire de séance : M. CHABANEL.

Pouvoirs :

Exécutoire en vertu de
l'art. L.5211-3 du C.G.C.T.
AR du

Pour le Président par délégation,
Le Directeur Général,



Jean-Marie ROLLET

Accusé de réception en préfecture
095-259502367-20231211-DC_2023-12-01-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-15 et L. 5211-1,

VU les statuts du Syndicat mixte Emeraude,

VU le règlement intérieur du Comité du Syndicat Emeraude, adopté par délibération n° 2020-12-01 du 7 décembre 2020,

CONSIDÉRANT que, par renvoi aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical doit nommer au début de chacune de ses séances, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire,

Sur proposition de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

NOMME M. CHABANEL pour remplir cette fonction.

AINSI DÉLIBÉRÉ

POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Président,

Gerard LAMBERT-MOTTE

Maire du Plessis-Bouchard,
Vice-président du Conseil Départemental
du Val d'Oise.